

Le plan local d'urbanisme au service du développement durable des territoires

Point fort de cette formation

Formation très opérationnelle réalisée par des professionnels ayant conduit des projets d'urbanisme et connaissant parfaitement les problématiques des élu-es

Objectif principal

Maîtriser les enjeux et la procédure d'élaboration/révision du plan local d'urbanisme (PLU) pour en faire un outil efficace au service du développement durable du territoire

Objectifs opérationnels

- Connaître les outils législatifs et réglementaires des politiques locales d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Savoir intégrer des objectifs de développement durable lors de la révision du PLU

Contenu

Introduction

- Histoire et définition du cadre législatif et juridique du Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUI)
- L'articulation avec les autres dispositifs : schéma de cohérence territoriale (SCOT), projet d'aménagement et de développement durable (PADD), plan de déplacement urbain (PDU)...
- Déterminer des objectifs généraux d'une procédure d'élaboration ou de révision d'un PLU

Le PLU comme outil politique d'un urbanisme durable

- La qualité urbaine et environnementale
- Formes urbaines et densité, de quoi parle-t-on ?
- Déterminer les objectifs environnementaux à intégrer
- Les outils réglementaires pour y parvenir. Lois « Grenelle 1 et 2 » -et ses déclinaisons
- Faciliter les usages partagés





Programme de formation

04 mars 2024

- Les enjeux des espaces publics
- Les leviers pour réduire les gaz à effet de serre (GES), maîtriser les déplacements, réduire la circulation automobile, préserver la biodiversité, la qualité urbaine et l'environnement

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux
- Formation particulièrement adaptée aux groupes d'élu-es issus d'une même collectivité
- Un diagnostic des besoins est réalisé en amont de la formation

Public cible

Elu-es, collaborateurs-trices d'élu-es

Format

Une journée (6 heures)

